

Objectifs et impact des politiques énergétiques

Rappel

Comme nous l'avons vu précédemment, nous avons pu aboutir à un certain nombre de conclusions.

Tout d'abord, l'énergie a été et reste l'un des principaux facteurs du développement. Même si les consommations spécifiques sont aujourd'hui réduites par rapport au passé, l'activité économique et la satisfaction des besoins socio-économiques nécessitent beaucoup d'énergie .

- Ensuite, le secteur de l'énergie est un secteur rigide, où les délais de mise en œuvre des projets sont très longs (5 à 10 ans au minimum) ;

- Enfin, le montant très élevé des investissements et les contraintes de distribution de l'énergie, notamment dans le cas de l'électricité et du gaz, obligent à adopter une structure industrielle centralisée concentrée entre les mains d'un petit nombre d'entreprises.

L'ensemble de ces facteurs, auxquels viennent s'ajouter les menaces de rupture d'approvisionnement en énergie et l'impact sur les balances des paiements des brusques variations de prix, ont eu pour effet de conduire les gouvernements à s'intéresser de beaucoup plus près que par le passé à la politique énergétique, et ceci dans tous les pays au monde, qu'ils soient exportateurs ou importateurs d'énergie.

Centrées sur l'offre d'énergie jusque dans les années qui ont suivi les premiers chocs pétroliers, les politiques énergétiques ont été progressivement amenées à traiter d'un second volet complémentaire, celui de la demande, qui s'intéresse non plus à un petit nombre d'opérateurs mais à la multitude des utilisateurs.

Ayant conduit à des résultats dépassant les espérances initiales, ces nouvelles politiques de maîtrise de l'énergie ont aujourd'hui obtenu pleinement droit de cité.

questions essentielles pour l'état

a) enjeux de la politique énergétique

Dans aucun pays au monde, l'Etat ne peut se désintéresser de la question énergétique.

Dans les pays producteurs et exportateurs d'énergie, l'Etat entend conserver la maîtrise de l'exploitation du sous-sol, qui constitue un problème de souveraineté nationale.

Précisons d'ailleurs, qu'en matière de droit du sous-sol, la législation minière américaine fait figure d'exception. C'est en effet un des rares pays où le propriétaire d'un terrain est aussi propriétaire des ressources naturelles situées sous ce terrain.

Dans la plupart des autres pays, l'Etat conserve la maîtrise du sous-sol national. Il réglemente l'exploration ou l'exploitation de celui-ci de façon à se réserver la possibilité d'accorder ou de refuser les permis correspondants.

Les codes miniers constituent ainsi l'une des bases de la souveraineté nationale dans le domaine de l'énergie.

Par ailleurs, dans les pays dépendant fortement de l'extérieur sur le plan énergétique, l'Etat intervient pour assurer la sécurité de l'approvisionnement

Enfin, le développement du secteur énergétique peut souvent être confié à des opérateurs privés ou publics suffisamment autonomes pour œuvrer efficacement.

b) un processus dialectique

L'un des principaux problèmes de la politique énergétique est le suivant : comment concilier, et dans quelles proportions, les préoccupations de souveraineté et de sécurité nationales avec celles de moindre coût et d'efficacité. La politique énergétique, pour ces raisons, est un processus dialectique à la frontière des sphères politique et économique.

c) Appréhender les incertitudes

La difficulté essentielle de la politique énergétique est que d'une part les aléas sont très nombreux, certaines variables exogènes comme les prix internationaux de l'énergie étant susceptibles de fluctuer très rapidement, et d'autre part l'inertie du secteur énergétique est très grande.

Réaliser dans ces conditions l'adéquation optimale entre le système énergétique et un avenir incertain peut apparaître une véritable gageure.

Le rôle de la politique énergétique est donc d'appréhender le plus correctement possible les incertitudes existantes, en vue de s'assurer de la pertinence et de la robustesse des choix qui sont faits sur les moyen et long termes.

Evolutions de la politique énergétique

Il importe d'avoir à l'esprit que la politique énergétique continue de connaître des évolutions majeures.

Jusque dans les années 1970 elle se préoccupait essentiellement de l'offre, c'est-à-dire qu'elle se donnait comme objectif d'arbitrer entre les différents opérateurs pour s'assurer que le système d'offre serait capable de satisfaire la demande en énergie telle qu'elle résultait de la croissance de l'activité économique et de l'élévation du niveau de vie.

Le problème du choix était déjà difficile étant donné que les opérateurs énergétiques sont souvent concurrents, du fait des substitutions inter-énergétiques envisageables, et que le processus de décision fait dans ces conditions l'objet de vives controverses nécessitant des arbitrages en termes de parts de marché ou d'autorisations d'investissement.

Les trente années suivantes ont vu la montée en puissance des politiques de demande.

Le processus de planification énergétique a alors dû s'attacher à faire converger les stratégies souvent conflictuelles des producteurs et distributeurs d'énergie pour qu'elles répondent aux besoins des usagers.

Ceux-ci, largement répartis et diversifiés, n'étaient pas à même de défendre leurs intérêts aussi bien que les premiers, en tenant compte des choix sociétaux.

A un bout de la chaîne, on trouve en effet un petit nombre d'opérateurs puissants, dotés de compétences et de moyens d'analyse considérables, dépassant souvent ceux des services de l'Etat chargés de les contrôler, et capables de se constituer en groupes de pression politiques.

A l'autre bout, se trouve une multitude d'usagers, mal placés pour faire entendre leurs voix du fait d'une part de leur éclatement, et d'autre part de la complexité des dossiers à traiter.

Ces mêmes usagers ont par ailleurs un rôle clé à jouer pour ce qui concerne l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables.

Comme nous le verrons plus loin, une dimension nouvelle est apparue au cours des dernières décennies, celle de l'impact environnemental du secteur énergétique et du changement climatique.

Compte tenu du caractère transfrontalier des problèmes posés, les objectifs concrets à atteindre font l'objet de discussions internationales aboutissant à des normes ou des accords qui doivent ensuite être ratifiés au niveau national pour devenir contraignants.

Même si la prise en compte de cette nouvelle dimension dans les politiques énergétiques se heurte à de nombreuses difficultés, tant méthodologiques que politiques, il est certain que son poids sera de plus en plus important.

Depuis une quinzaine d'années, la politique énergétique a ainsi été amenée à prendre en compte la question du changement climatique, qui élargit encore plus le débat, les choix nationaux devant être en conformité avec les accords internationaux.

Face à des intérêts en jeu aussi variés, la politique énergétique s'efforce de rechercher la meilleure cohérence d'ensemble, vis-à-vis tant des plans sectoriels des divers opérateurs que du reste de l'économie et de la société.